

Université de Montréal
Faculté des Arts et des Sciences
Département d'anthropologie
ANT 1030
La justice et les cultures
3 crédits
Hiver 2016
Mardi de 13h00 à 16h00

Karine Bates
Professeure Agrégée

Professeure : Karine Bates
Bureau : Pavillon Lionel-Groulx, local C-3040
Courriel : karine.bates@umontreal.ca¹
Téléphone : (514) 343-6813
Disponibilités : jeudi de 11h30 à 13h30
(ou sur rendez-vous)

Description et objectifs du cours

L'objectif principal de ce cours d'anthropologie est de découvrir le pluralisme des concepts de justice à travers le monde en explorant comment les gens de cultures diverses développent et expérimentent différentes formes de résolution de conflits et de cohésion sociale.

L'examen d'une variété d'idéaux de justice et de mécanismes sociaux et symboliques pour réguler les conflits fournira aux étudiants les paramètres d'analyse nécessaires pour accéder à une meilleure compréhension des litiges présents à l'intérieur de chaque communauté de notre monde contemporain. Les étudiants exploreront les défis rencontrés par les ethnologues dans leur étude du droit, ainsi que les techniques de recherche ethno-juridiques qu'ils ont développées afin d'analyser le pluralisme juridique dans un contexte de globalisation des interactions sociales.

Méthode pédagogique : La matière sera transmise lors de cours magistraux. Les *power point*² seront disponibles sur Studium après chaque cours.

¹ Les étudiants peuvent également communiquer avec le professeur via Studium.

² Les *powerpoint* présentent un plan du contenu de chaque cours et n'équivalent pas à des notes de cours.

Lectures

Toutes les lectures inscrites dans le plan de cours sont obligatoires et se retrouvent sur StudiUM.

Évaluation

Le mode d'évaluation pour ce cours de 3 crédits consistera en trois évaluations :

(1) Examen de mi-session qui comptera pour **40%** de la note finale.

- L'examen aura lieu en classe mardi le 23 février 2016. Durée : 2h30.
- Il portera sur la matière du cours, les notes prises en classe et les lectures obligatoires couvrant la période précédant l'examen de mi-session.
- L'examen sera composé de questions de type «vrai-faux», de questions à choix de réponse, de questions à court développement (8 à 10 lignes) ainsi que deux questions à long développement (réponse maximale de 35 lignes). Les questions à long développement seront données en classe le 9 et le 16 février, ce qui implique que les réponses seront préparées à l'avance par l'étudiant.
- Aucune documentation ne sera permise pendant l'examen.
- Les critères de correction des questions à long développement seront précisés lors de la remise de chaque question.

(2) Comptes rendus de lecture qui comptera pour **15%** de la note finale.

L'étudiant devra remettre deux comptes rendus informatifs de lecture au plus tard le 29 mars 2016. Chaque compte rendu de deux pages (double interligne) porte sur une lecture que l'étudiant choisit dans la liste des lectures obligatoires du cours. Les critères d'évaluation seront présentés en classe le 12 janvier 2016 et seront disponibles sur StudiUM.

(3) Travail final qui comptera pour **45%** de la note finale.

Le 9 février 2016, le professeur soumettra une liste de 4 questions aux étudiants. Chaque étudiant choisira une question pour son travail final. Pour répondre à la question sélectionnée, l'étudiant devra se baser sur les lectures obligatoires inscrites au plan de cours.

Dans ce travail de 8 pages (double interligne) l'étudiant devra :

- (1) répondre à la question
- (2) démontrer qu'il maîtrise bien les différents thèmes de l'anthropologie juridique
- (3) développer une analyse de la question en faisant des liens entre les diverses notions présentées dans le cours ANT1030.

Les critères de correction ainsi que des directives supplémentaires seront précisés lors du cours du 9 février et seront disponibles sur StudiUM.

Le travail final doit être remis au plus tard le 28 avril 2016 via StudiUM. La pénalité pour un travail remis en retard sera de 3 points par jour.

*** Pour plus d'information sur les règlements et politiques de l'Université concernant l'intégrité, la fraude et le plagiat, voir :

<http://www.integrite.umontreal.ca/>

<http://www.fas.umontreal.ca/etudes/plagiat/c/index.html>

ANT 1030 - Plan de cours et calendrier des lectures

5 janvier : Présentation du cours

12 janvier : Introduction à l'anthropologie juridique

Lecture : MAUSS, Marcel, 1967, « Phénomènes juridiques », *In* Manuel d'ethnographie, p.195-203 et 251-277, Paris, Payot.

19 et 26 janvier : Histoire du développement de l'analyse anthropologique du droit

Lectures : (1) DUPRET, Baudoin, 2006, Chapitre 8 « La rationalité bureaucratique du droit moderne », *In* Droit et sciences sociales, p. 117-123, Paris, Armand Colin, Coursus.

(2) NADER, Laura, 2002, « Lawyers and Anthropologists », *In* The Life of the Law. Anthropological Projects, p.72-116, Berkeley, University of California Press.

2 février : Ethnographie de la bureaucratie judiciaire

Lecture : BATES, Karine, 2006, « Du texte au sujet en action : les défis de l'accès à la justice en Inde », *In* Le droit en action, p. 75-93, Paris, Karthala, Cahiers d'Anthropologie du droit.

9 février : Ethnographie de la bureaucratie judiciaire : le langage

Lectures : (1) LABRIE, Vivian, 2013, «Le langage des droits en direction d'un Québec sans pauvreté – Quelques jalons», *In* Francine Saillant et Karoline Truchon, Droits et cultures en mouvements, p. 197-214, Québec, Université Laval.

(2) CONLEY, John M. et William M. O'Barr, 1990, « Rules versus Relationships », *In* Rules Relationships », *In* Rules Versus Relationships: The Ethnography of Legal Discourse, p. 58-81, Chicago, University of Chicago press.

16 février : Le droit et le sacré

Lecture : CHIAPPINI, Philippe, 2006, «La mise en œuvre du sacré dans le droit indo-européen» et « Magie et rituels du droit indo-européen», *In* Le droit et le sacré, p. 153-208, Paris, Dalloz.

23 février : Examen de mi-session (en classe)

1 mars : Période d'activités libres

8 mars : La diversité des systèmes juridiques

Lectures : (1) ROULAND, Norbert, 1998, « La diversité des systèmes juridiques », *In* Introduction historique au droit, p. 38-58, Paris, Les Presses universitaires de France.

(2) Nicoleau, Gilda, G. Pignarre, R. Lafargue, 2007, «Juges de la coutume», *In* Ethnologie juridique, p.233-284, Paris, Dalloz.

15 mars : Qu'est-ce que le droit?

Lectures : (1) LE ROY, Étienne, 2004, « La justice précoloniale, un puzzle à reconstituer à partir de l'anthropologie et de l'histoire africaine », *In* Les Africains et l'institution de la justice. Entre mimétismes et métissages, p.18-48, Paris, Dalloz.

(2) MOORE. Sally Falk, 1989, « History and the Redefinition of Custom on Kilimanjaro », *In* June Starr et Jane F. Collier, History and Power in the Study of Law, p. 277-301, Ithaca, New York, Cornell University Press.

22 mars : Le pluralisme juridique en Occident

Lectures : (1) DENIS, Claude, 1996, « Rights and Spirit Dancing: Aboriginal Peoples versus the Canadian State », *In* Jonathan Locke Hart and Richard W., *Explorations in difference: Law, culture, and politics*, p. 199-226, Toronto, Bauman University of Toronto Press.

(2) GREENHOUSE, Carol, 1986, « Together in the Lord », *In* *Praying for Justice: Faith, Order, and Community in an American Town*, p. 74-105, Ithaca, New-York, Cornell University Press.

29 mars : Droit et propriété : du foncier au brevetage

Lectures : (1) ROSEMAN, Marina, 1998, « Singers of the Landscape. Song, History, and Property Rights in the Malaysian Rain Forest », *In* *American Anthropologist*, 100 (1), p. 106-121.

(2) VERDERY, Katherine, 2004, « The Obligations of Ownership: Restoring Rights to Land in Postsocialist Transylvania », *In* Katherine Verdery et Caroline Humphrey, *Property in Question. Value Transformation in the Global Economy*, p. 139-159, Oxford, Berg.

5 avril et 12 avril : Droits de l'Homme

Lectures : (1) HÉBERT, Martin, 2013, Les droits des peuples autochtones – Rapports avec l'État, mobilisation des instruments transnationaux de reconnaissance et nouvelles subjectivités politiques au Mexique et au Canada, *In* Francine Saillant et Karoline Truchon, *Droits et cultures en mouvements*, p. 61-80, Québec, Université Laval.

(2) HOGDSON, Douglas, 2004, « The Historical Development of the Principle of Duty and Its Contemporary Philosophical Sources », *In* *Individual Duty Within a Human Rights Discourse*, p. 7-28, Ashgate, Aldershot.

(3) MERRY, Sally Engle, 2006, « Creating Human Rights », *In* *Human Rights and Gender Violence Translating International Law into Local Justice*, p. 36-71, Chicago & Londres, The University of Chicago Press.

28 avril 2016 : remise du travail final